

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS**

L'an deux mille vingt et un, le 27 août, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 23/08/2021

Présents : APPY Carole, BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, FERRIE Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

Pouvoirs : DO ESPIRITO SANTO Nathalie à APPY Carole,
DUBORPER Sabrina à BRAAK Laurent.

Absents : BIGEONNEAU Didier, RUMEAU Frédérique.

Nombre de suffrages exprimés	13
Pour	13
Contre	0
Abstention	0

M. Olivier Léon a été élu secrétaire de séance.

2021/33 Décision modificative N°3 du budget.

Monsieur le Maire expose au Conseil la décision modificative n° 3 du budget 2021.

Les besoins en investissement sont de 4 288,17 € correspondant à :

- Ligne D 2313, opération 2013/01, Salle Polyvalente : + 788,17 €.

Le montant de la retenue de garantie de l'état d'acompte N°3 de JMP Chauffage pour le lot 9 (plomberie et sanitaire) de la construction de la salle polyvalente n'avait pas été régularisée.

- Ligne D 2183, opération 2020/01, Mairie : + 3 500 €.

La D.M. N°2 prévoyait un montant de 5 688,26 € sur des restes à réaliser. Une partie de ce budget équivalente à 3 500 € n'était pas réellement disponible et a dû être imputée au paiement d'une facture pour le matériel informatique.

Le financement est assuré par la ligne D 2112 "Voirie" pour un montant de - 4 288,17 €, dont les travaux ne seront pas réalisés en 2021.

Le besoin en fonctionnement est de 655,58 € correspondant à :

-Ligne D 6817 : le service de gestion comptable de Castanet-Tolosan a demandé de prévoir au budget une dotation aux provisions pour dépréciations des actifs courants pour un montant de 655,58 €.

La section de fonctionnement s'équilibre avec une recette supplémentaire en R 74121 « Dotation de Solidarité Rurale » de 655,58 €.

Les modifications du budget sont indiquées dans le tableau suivant :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 2112 : Terrains de voirie	4 288.17€	
D 2183-202001 : Mairie		3 500.00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	4 288.17€	3 500.00€
D 2313-201301 : Salle Polyvalente		788.17€
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		788.17€
D 6817 : Dot. aux Provis. déprec. actifs		655.58€
TOTAL D 68 : Dotations aux provisions		655.58€
R 74121 : Dot Solidarité rurale		655.58€
TOTAL R 74 : Dotations et participations		655.58€

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, approuve la décision modificative N°3 du budget 2021.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,
Transmis en Préfecture 31/08/2021.
Rendu exécutoire le 31/08/2021.
Affiché le 31/08/2021.**

Le Maire, Laurent BRAAK.

